

REUNION DU 26 MARS 2003

L'an deux mil trois, le 26 Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 21 Mars 2003.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, BOUFFINIER, PICHOT, HEULAND, RELIER, LEBEAU, BRASSEUR, CLER et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET et GAILLAC.

Absent Excusé : Monsieur PERRET.

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 20 Février 2003, qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF 2002

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2002 au conseil municipal réuni à cette occasion sous la Présidence de Monsieur RELIER, premier adjoint. Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 178 192,64 € et un déficit d'investissement de 54 234,44€.

Le résultat de clôture s'élève donc à un excédent de 123 958,20€ .

Le conseil municipal hormis Monsieur le Maire, après en avoir délibéré approuve le compte administratif 2002 à l'unanimité des présents et le compte de gestion dressé par Monsieur le Percepteur d'Anet et donne quitus à Monsieur MAUFRAIS pour sa gestion 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du compte administratif 2002 qui présente les résultats suivants à la clôture de la gestion 2002.

- section d'exploitation un excédent de 178 192,64 €.
- Section investissement un déficit de 54 234,44€.

Décide d'affecter comme suit le résultat d'exploitation :

- 1 – en 1068 à la couverture du déficit d'investissement pour 54 234,44€.
- 2 – à la section d'exploitation le solde pour 123 958,20€.

VOTE DES 4 TAXES LOCALES

A l'unanimité, le conseil municipal accepte et vote une augmentation de 0,7 % pour les taxes d'habitation, du foncier bâti et de la taxe professionnelle, ce qui donne l'évolution suivante :

<u>TAXES</u>	<u>TAUX 2002</u>	<u>TAUX 2003 voté</u>	<u>RECETTES 2003</u>
Habitation	9,30 %	9,37 %	75 279 €
Foncier Bâti	14,03 %	14,13 %	69 378 €
Foncier non Bâti	35,29 %	35,29 %	30 596 €
Taxe Professionnelle	7,62 %	7,68 %	11 712 €
		TOTAL IMPOTS LOCAUX	186 965 €

BUDGET 2003

Le budget 2003 proposé par Monsieur le Maire s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 479 078€. Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 355 245 €.

Vue d'ensemble de l'investissement :

Dépenses

- couverture du déficit	54 235 €
- remboursement capital emprunts	21 000 €
- remboursement TLE	1 290 €
- Travaux	278 720 €

Recettes

- subventions	68 930 €
- emprunts	60 000 €
- virement de la section de fonctionnement	129 840 €
- couverture du déficit	54 235 €
- remboursement TVA – TLE	22 240 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce budget.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DE RESEAUX CHAMPARTS, ROUTE DE BU, ROUTE D'ANET

Les travaux doivent reprendre vers la mi Avril.

TRAVAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ ROUTE DE DREUX ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Gaz de France a décidé de continuer en septembre 2003 les travaux de distribution de gaz entre le carrefour de la route d'Anet et l'entrée du lotissement de la Vallée Fleurie.

Le conseil municipal estime qu'il serait souhaitable de profiter de ces travaux pour faire une demande au Syndicat Electrique afin que celui-ci programme l'enfouissement des réseaux EDF et Telecom dans ce secteur et charge Monsieur MAUFRAIS de transmettre ce souhait à Monsieur MAITRE, Président du SIERA.

AMENAGEMENT DU LAVOIR RUE DES FONTAINES

Monsieur le Maire présente un devis des Ets PECQUENARD d'un montant de 12423,45 € TTC pour la réfection de la toiture de ce lavoir ainsi qu'un plan d'aménagement paysager réalisé par le CAUE.

Se basant sur les derniers travaux paysagers réalisés à la salle des fêtes, le conseil municipal estime le projet du CAUE à environ 17 500€.

Le conseil municipal charge Monsieur MAUFRAIS de transmettre ce dossier au Pays Drouais et sollicite par l'intermédiaire de celui-ci une subvention de la part de la Région Centre.

CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE

Ce projet a déjà été évoqué, il serait possible d'utiliser le logement de la rue des Sœurs pour implanter cette bibliothèque.

La commune de Berchères-sur-Vesgre a proposé de nous donner des livres, et la bibliothèque centrale de prêt du département serait contactée.

Pour que cette bibliothèque fonctionne correctement, il faut plusieurs personnes pour s'en occuper. Cela représente un engagement sérieux et à long terme, Monsieur MAUFRAIS demande à Mesdames GAILLAC et MARTIN d'étudier avec les personnes intéressées la manière dont cela pourrait se dérouler.

FETE DE LA MUSIQUE

Monsieur MORANDI souhaite renouveler sa participation à la fête de la musique le 21 juin prochain. Le conseil municipal émet un avis favorable, la commission des fêtes établira avec Monsieur MORANDI le programme de cette manifestation.

BIEN VACANT ET SANS MAITRE AUX BASSES LISIERES

A la suite de notre demande d'enquête sur les parcelles C 735.738.741.742, le service des Domaines a retrouvé par l'intermédiaire de l'étude généalogique JOURON des ayants droits.

Le conseil municipal charge Monsieur MAUFRAIS de prendre contact avec ces personnes afin que ces parcelles soient entretenues.

DEMANDE ASSOCIATION SPORTIVE DE BONCOURT

Monsieur DELANOE nous a transmis une demande de la part de l'Association sportive de Boncourt l'autorisant à passer le 27 Avril prochain à l'occasion d'une randonnée cyclo. sur le chemin reliant la salle des fêtes à la rue de la Cornette.

Avis favorable du conseil municipal.

DEMANDE DE MONSIEUR MIGEON

Monsieur MIGEON estime que les bordures de trottoirs devant les entrées à la Vallée Fleurie sont trop hautes et souhaiterait que les trottoirs actuellement en herbe soient bitumés.

Le conseil municipal ne donnera pas suite à ces demandes.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BOUFFINIER

Donne les informations suivantes sur le Syndicat des Eaux.

- relevé des compteurs entre le 14 et le 18 Avril et facturation fin Avril.

- il a été pompé en 2002, 454 456 m3 et vendu 288 897 m3 soit 63,57 % de ce qui a été pompé, le Syndicat poursuit ses travaux d'entretien afin de limiter les fuites.

Tarifs 2003 – 0,95 € le m3 sans les taxes - rappel tarifs 2002, 0,90 € le m3.

Tarif abonnement 23 € , en 2002 - 22 €.

Les canalisations sur les terrains privés seront déplacées et implantées le long des routes, des travaux de ce type ont lieu actuellement aux Mordants.

Monsieur LEBEAU

Nous fait part de la nouvelle organisation du Syndicat Electrique.

Monsieur PICHOT

Signale le mauvais état des voies après le passage de l'Entreprise ayant réalisé l'enfouissement des réseaux aux Champarts. Celle-ci doit revenir mi avril finir les travaux.

Madame DOUBLET

Signale un poteau à déplacer rue du Moulin Jaune.

Madame MARTIN

Souhaite avoir des informations sur :

L'Intercommunalité: au cours de la dernière réunion, les délégués ont confirmé leur choix pour le Cabinet Laurent afin de réaliser l'étude qui nous permettra d'avancer un peu plus dans le projet.

Contrat Enfance Temps Libre: des réunions regroupant les différents partenaires ont lieu régulièrement. Actuellement une enquête est en cours afin de déterminer les besoins des personnes concernées.

Madame GAILLAC

Souhaite savoir si le taxi emmenant les personnes sans moyen de locomotion à Anet a augmenté ses tarifs.

Monsieur BRASSEUR

Souhaiterait qu'un local soit mis à la disposition des Associations pour les réunions.

Après réflexion, le conseil municipal estimant que la salle de la Mairie ou la salle des fêtes sont déjà à la disposition des Associations quand elles le souhaitent, décide de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur RELIER

Informe le conseil municipal sur les augmentations décidées par le Syndicat d'Assainissement pour 2004.

- Redevance + 5 %
- Raccordement + 4,84 %
- Frais de branchement + 4,91 %

A assisté à la réunion portant sur les contrats de pays à Chérisy avec la participation de la Vice-Présidente de la Région Centre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.